

Echo du Conseil Municipal de St Bonnet de Chavagne du 31/08/2009

Services périscolaires : Le conseil municipal a délibéré favorablement pour reconduire pour 2009 les mêmes tarifs à la garderie et à la cantine que ceux pratiqués sur l'année scolaire 2008/2009. Un compte rendu de la rencontre des maires des communes de St Lattier, Montagne et St Bonnet de Chavagne avec la présidente de l'association de la cantine de St Lattier a été présenté. L'association souhaite une plus forte implication des parents des trois communes. Il sera proposé lors de la réunion de rentrée scolaire aux familles du regroupement pédagogique de St Bonnet de Chavagne et Montagne de participer à l'Assemblée Générale de la cantine scolaire de St Lattier. Le maire a présenté la réorganisation du personnel communal en lien avec l'école avec notamment le recrutement de Françoise GILIBERT à temps partiel et en contrat à durée déterminée pour palier l'absence pour raison de santé de Tèrese Jobin.

Budget : Le conseil municipal a voté à l'unanimité la décision modificative N°1 proposé par le Maire. Cette modification budgétaire concerne principalement des travaux supplémentaires à L'Arthaudière dont notamment la surveillance vidéo. Le montant de ces dépenses d'investissements complémentaires représente 11000 euros qui sera compensé par une recette plus importante que prévue du fond « FCTVA » de 11000 euros.

Travaux et demande de subventions : Le Maire a présenté un projet de chantier d'insertion avec l'établissement de La Providence. Cette action concernera la poursuite de la restauration des murets d'enceinte du Château de l'Arthaudière. Le Conseil Municipal a délibéré favorablement pour lancer une phase de recherche de financements envers le département, la région, l'état et l'Europe sur différentes lignes liées à l'insertion, à la préservation du patrimoine.

Le conseil municipal a délibéré favorablement pour déposer une demande de subventions au Conseil Général pour la restauration du mur de l'école et aménager l'accès aux locaux situés dessous la mairie.

Commission communication : JC Darlet a présenté les réflexions conduites par les élus de cette commission. L'équipe communication a suivi durant cet été une formation sur l'outil internet « Joomla » et chacun a pu s'exercer à créer des articles, insérer des photos et mettre ses documents en ligne sur le site. Pour améliorer encore la communication, il est proposé au Conseil Municipal l'acquisition d'un appareil photo numérique et d'un logiciel de traitement des photos. Le prochain « Petit Chavanais » sortira début octobre 2009.

Economie d'énergie : Suite à la visite d'une conseillère technique de l'AGEDEN et sur ses conseils, le conseil municipal a voté à l'unanimité la

proposition d'éteindre toutes les nuits les lampadaires du lotissement « Le Bel Air » de 23 heures le soir à 5 heures le matin. Ce changement sera effectué dans quelques semaines, en principe, début novembre.

Divers : Le conseil municipal a donné son accord sur les modifications de poste (évolution et titularisation) du personnel communal.

Un compte rendu des structures intercommunales a été présenté par les différents délégués.

Le maire a informé le conseil municipal de la date de l'Assemblée Générale du Comité des fêtes : le 25 septembre à 20h30 à la salle des fêtes